



ÉTUDE DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Banques : un secteur performant, qui peut mieux faire

Le cabinet qui a réalisé l'étude sur le secteur bancaire pour le compte du Conseil de la concurrence est en train de finaliser sa synthèse, en prenant en compte les remarques qu'il a recueillies auprès des différents intervenants. En attendant, l'étude continue de susciter un vif intérêt, avec des lectures diverses.



Le secteur bancaire peut s'améliorer, en s'ouvrant davantage à la concurrence.

Chiffre

54%

Le taux de la bancarisation est passé de 34% en 2005 à 54% en 2011, et il pourra atteindre les 2/3 de la population en 2014.

L'étude sur le secteur bancaire est l'un des travaux du Conseil de la concurrence qui ont le plus suscité l'intérêt. Et cet intérêt ne s'explique pas seulement par la nature du secteur et son rôle dans le financement de l'économie, mais également par la perception dont il fait l'objet et qui donne lieu souvent à une multitude d'idées reçues. Et c'était justement l'un des objets de cette étude qui visait à lever ses idées reçues et à donner une situation objective du secteur, tient à recadrer Kamal

Mokdad, membre du comité exécutif de Mezars, le cabinet auteur de l'étude. Toutefois, même après la réalisation et la présentation de cette étude, une partie de ces préjugés persiste, à en juger des lectures qui ont été faites de ce travail. Il en est ainsi de la question de la concentration du secteur. Alors que l'étude évoque un secteur moyennement concentré, une partie des lectures qui ont été faites de ce travail tendent à le montrer plutôt comme très concentré et à en tirer des conclusions. D'ailleurs,

sent à préciser M. Mokdad, la détermination de cette concentration est fonction des référentiels et d'approches auxquels on fait appel pour la mesurer. De plus, nous explique Khaid El Bouayachi, rapporteur général au Conseil de la concurrence, « la concentration en soi n'est pas un problème, elle peut être plutôt une chance ; il faut avoir des champions nationaux dans le secteur bancaire ».

C'est l'avis également d'un grand banquier de la place, en l'occurrence Mohamed Benchaâboun, PDG du Groupe Banque Centrale Populaire. Répondant à une question au sujet de cette étude lors de la présentation des résultats du groupe qu'il préside au titre de 2012, M. Benchaâboun a insisté sur l'intérêt de disposer des banques de grande taille pour le pays. Pour lui, avoir de grandes institutions bancaires signifie avoir des banques fortes, saines et capables d'accompagner l'économie nationale. Il a prévenu à ce sujet des effets d'une multiplication exagérée des opérateurs, ce qui fragiliserait le secteur, comme en témoignent les expériences de certains pays. Le problème se pose plutôt, souligne M. El Bouayachi, lorsque cette

concentration engendre un pouvoir sur le marché, un abus de position dominante qui amène un opérateur ou une poignée d'opérateurs bancaires à imposer leurs règles aux concurrents.

Ce qui met à mal la compétition entre ces intervenants et prive les clients de ses retombées. Ce qui n'est pas le cas au Maroc, d'après M. El Bouayachi, qui indique le secteur bancaire est performant et solide, comme le met en évidence la forte résilience qu'il a opposée à la crise ayant secoué la finance mondiale en 2008 et dont les séquelles sont toujours là. Cette résilience est due, surtout, note-t-il, à un bon travail de régulation mené par Bank Al-Maghrib qui veille au grain pour que les banques marocaines ne s'aventurent pas dans des créneaux ou produits à problèmes. « Nous disons seulement que ce secteur peut mieux faire en s'ouvrant davantage à la concurrence », nuance-t-il, en citant l'exemple de la recommandation qui incite les autorités de tutelle à adopter les banques islamiques pour pouvoir attirer des capitaux arabes et renforcer les réserves du pays en devises. À ce sujet, signale M. Mokdad, l'étude conclut globalement

à l'absence de barrières à l'entrée qui empêcheraient de nouveaux arrivants d'intégrer le secteur. En fait, explique-t-il, on n'a pas relevé l'existence de barrières réglementaires spécifiques, que l'on ne retrouve pas dans d'autres pays.

Certes, certaines banques étrangères, en l'occurrence espagnoles, ont investi des segments précis. Mais, nuance-t-il, c'était leur choix et non pas une obligation qui leur a été imposée. De même, ajoute-t-il, on ne peut pas dire pour le moment que l'on a refusé d'accorder des agréments pour l'introduction dans le système bancaire marocain de banques islamiques, puisque la nouvelle loi bancaire n'est pas encore adoptée. Le secteur ne souffre pas non plus de barrières structurelles. En fait, le secteur est très structuré, relève M. Mokdad, en rappelant des points d'amélioration à cet effet. Il en est ainsi, précise-t-il, de la mise en place du Crédit Bureau qui est une centrale des risques permettant l'amélioration de l'information financière par la mutualisation des données, la création du centre monétique interbancaire qui permet une interopérabilité globale... ♦

Pistes pour faire mieux

Le secteur bancaire souffre, toutefois, d'un certain nombre de barrières stratégiques. Il en est ainsi du niveau élevé et, parfois, dissuasif des coûts de changement de banques, tels ceux d'ouverture et fermeture des comptes bancaires, du non-remboursement des services non consommés au moment du changement de la banque. On relève également le couplage des offres, avec l'intégration de l'assurance. Pour y remédier, les auteurs de l'étude recommandent de sim-

plifier les procédures de transfert d'une banque à une autre, pour garantir la mobilité bancaire des clients. Ils insistent aussi sur le droit du client d'être informé sur la possibilité de souscrire à des contrats d'assurance proposant des prix inférieurs à ceux proposés par la banque, de lancer la réflexion autour de la réforme du taux minimum des intérêts conventionnels et de la mise en place d'un organisme indépendant de notation des banques.

Al-J | Lahou Oudud